021-242100410-20121119-2012-11-19\_028-DE

Date de télétransmission : 20/11/2012 Date de réception préfecture : 20/11/2012

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



GD2012-11-19\_028

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du lundi 19 novembre 2012

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. TRAHARD et M. BORDAT

Convocation envoyée le 12 novembre 2012 Publié le 20 novembre 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations : 6

Scrutin: Pour: 75 Abstention: 0 Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

## Membres présents :

M. Benoît BORDAT M. Louis LAURENT M. François REBSAMEN M. Pierre PRIBETICH M. Roland PONSAA M. Joël MEKHANTAR M. Gilbert MENUT M. Christophe BERTHIER M. Michel ROTGER Mme Colette POPARD M. Philippe DELVALEE Mme Louise BORSATO M. Rémi DETANG Mme Anne DILLENSEGER M. François NOWOTNY M. Jean-Patrick MASSON M. Georges MAGLICA M. Michel FORQUET M. José ALMEIDA Mme Christine DURNERIN M. Claude PICARD M. Jean-François DODET Mme Elizabeth REVEL M. Pierre PETITJEAN Mme Elisabeth BIOT Mme Claude DARCIAUX M. François DESEILLE M. Michel JULIEN Mme Christine MARTIN M. Nicolas BOURNY Mme Marie-Françoise PETEL Mme Nathalie KOENDERS M. Jean-Philippe SCHMITT M. Gérard DUPIRE Mme Marie-Josèphe DURNET-M. Pierre-Olivier LEFEBVRE Mme Catherine HERVIEU **ARCHEREY** M. Gilles MATHEY M. François-André ALLAERT M. Alain MARCHAND M. Patrick BAUDEMENT M. Jean-Claude DOUHAIT Mme Geneviève BILLAUT M. Mohammed IZIMER M. Jean-Paul HESSE Mme Hélène ROY M. Murat BAYAM Mme Badiaâ MASLOUHI Mme Myriam BERNARD M. Michel BACHELARD M. Yves BERTELOOT Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Rémi DELATTE M. Patrick MOREAU Mme Joëlle LEMOUZY M. Philippe BELLEVILLE M. Dominique GRIMPRET M. Jean-Yves PIAN M. Norbert CHEVIGNY M. Didier MARTIN Mme Stéphanie MODDE M. Gilles TRAHARD M. Jean-Pierre SOUMIER M. Philippe CARBONNEL Mme Noëlle CAMBILLARD. M. André GERVAIS M. Alain LINGER M. Alain MILLOT M. Franck MELOTTE

#### Membres absents:

M. Laurent GRANDGUILLAUME M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. Patrick CHAPUIS Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Gérard DUPIRE

M. Jean-François GONDELLIER
M. Mohamed BEKHTAOUI,
M. Mohamed BEKHTAOUI,
Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY

M. Gaston FOUCHERES Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET

M. Philippe GUYARD Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD.
M. Jean-Claude GIRARD

GD2012-11-19 028 N°28 - 1/2

### **OBJET: DEPLACEMENTS**

Tramway - Dijon - 15/19 boulevard Henri Camp - Accompagnement au relogement d'un locataire

La réalisation de la ligne T2 a nécessité la maîtrise foncière des trois maisons d'habitation situées 15-19 boulevard Henri Camp, appartenant à « SCIC Habitat Bourgogne » et leur déconstruction.

Les familles locataires ont bien entendu été accompagnées dans leur relogement.

Par délibération du 04 février 2010, le Grand Dijon a ainsi attribué à « SCIC Habitat Bourgogne » une indemnité forfaitaire unitaire de 1 500 €, au titre de la prise en charge des frais de déménagement et des frais de transfert pour deux de ces familles.

Concernant la troisième famille, les Consorts Jacob, son relogement est intervenu dans le parc locatif de « Dijon Habitat » et son transfert a été mis en oeuvre et pris en charge par ce bailleur.

Afin de régulariser cette situation, il convient d'attribuer à « Dijon Habitat » l'indemnité forfaitaire et définitive correspondante, relative aux frais de relogement, transfert et déménagement, d'un montant de 1 500 €.

# Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à « Dijon Habitat » 2 rue Maréchal Leclerc 21000 Dijon une indemnité forfaitaire et définitive relative aux frais de relogement, de déménagement et de transfert d'une famille locataire d'une maison d'habitation située 15-19 boulevard Henri Camp;
- de dire que cette indemnisation interviendra moyennant un montant total de 1 500 €;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

GD2012-11-19 028 N°28 - 2/2